

RAMSA-17-PS-GRH
N / Réf :
Objet RAMSA/DRH. 3030/2023

Décision d'Appel à candidatures

Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi-Services d'Agadir,

Vu le Décret n° 2 - 64 - 394 du 22 Joumada I (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité civile et de l'autonomie financière ;

Vu la circulaire n° 7/2013 du 18 Joumada II - 1434 (29 Avril 2013) de Monsieur le Chef du Gouvernement fixant les conditions et modalités de nomination aux postes responsabilités au sein des établissements publics ;

Vu le statut du personnel des Entreprises de production, de transport et de distribution d'Electricité au Maroc;

Vu l'Organigramme de la RAMSA ;

Vu la décision N°12 du 01 Décembre 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la Circulaire N° D6400/DRSC/DAA du 02 Décembre 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu que des postes de responsabilité sont vacants ;

DÉCIDE:

Article 1: lancer l'appel à candidatures en interne pour occuper les postes de chefs de Division énumérés à l'article 2 ;

Article 2: Cet appel à candidatures est ouvert aux candidats intéressés parmi les cadres de la RAMSA, remplissant les conditions et critères exigés pour occuper les postes en question comme indiqué ci-après :

Intitulé du poste	Qualification et expérience professionnelle minimale requise
Chef de Division, Délégué de la RAMSA à la Préfecture Inezgane/Ait Melloul.	-Diplôme d'Ingénieur d'Etat ou Formation universitaire bac+4 au minimum, ou Lauréats des Ecoles de Commerce (ENCG/ISCAE...) -Au minimum 8 ans d'expérience/ancienneté au sein de la Régie.- 3 ans au minimum comme responsable d'un Service. -Grade Exigé : Catégorie 11 au moins.



3030/223

Intitulé du poste	Qualification et expérience professionnelle minimale requise
Chef de la Division Systèmes d'Information.	-Diplôme d'Ingénieur d'Etat Informaticien+ 8 ans d'expérience/ ancienneté au minimum. Ou Diplôme Universitaire bac+4 en informatique ou équivalent + 10 ans d'expérience/ancienneté ; -3 ans au minimum comme responsable d'un Service. -Grade Exigé : Catégorie 11 au moins.

Article 3 : Les cadres diplômés de la RAMSA intéressés par cette annonce et disposant des conditions requises, devront déposer leurs dossiers de candidatures auprès du Secrétariat de la Direction Générale au plus tard le **20 Juin 2023 à 16h00**.

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

- Demande de candidature portant avis de la hiérarchie, le cas échéant ;
- Curriculum vitae (CV) actualisé précisant les compétences du candidat (e), son parcours académique et professionnel, ainsi que les postes qu'il a occupé ;
- Un plan d'action proposé par le candidat (e) pour la gestion et le développement du poste à pourvoir.

N.B : - Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

- les fiches des postes susmentionnés sont disponibles au niveau de la Division des Ressources Humaines.

LE DIRECTEUR GENERAL

YOUSSEF ETTAZI



REGIE AUTONOME MULTI-SERVICES D'AGADIR

Rue 18 Novembre - Q. I. - AGADIR - B.P. 754 - TVA : 25 5013 - I.F. n° 06 926 341

Tél. : 048 22 30 30 (L.G) - 048 82 96 00 - Fax : 048 22 01 15 - E-mail : regie_ramsa@menara.ma - Site web : www.ramsa.ma